

**ISDND DES LAURIERS A BAGNOLS EN  
FORET**

**MISSION DE SUIVI POST EXPLOITATION**

**Rapport de synthèse TRIMESTRIEL N°10  
Trimestre 2 de l'année 2018**

**Juin 2018**



Le tableau ci-après présente le suivi de la qualité des eaux dans le ruisseau le Ronflon.

SCP

SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX - ISDND des Lauriers

Campagne de prélèvement des 22 et 23 mai 2018				
Paramètre	Unité	ES5 - Ronflon - Pied Aval lixiviats	ES6 - Ronflon - 120m aval lixiviats	ES7 - Ronflon - RD4 - 900 m aval
		1216	1217	1218
Température de l'eau	°C	19,4	19,4	19,4
Température de l'air	°C	16	16	17
Potentiel hydrogène (pH)	Unité pH	7,8	7,45	7,7
Conductivité à 25°C	µS/cm	225,8	215	391
Matières En Suspension (MES)	mg/L	40	40	84
<b>Indices de pollution</b>				
Nitrates	mg(NO3)/L	7,12	6,75	23,4
Nitrites	mg(NO2)/L	0,173	0,424	0,386
Ammonium	mg(NH4)/L	1,1	-	1,9
Azote Kjeldahl	mg(N)/L	1,4	4	1,8
Azote total	mg(N)/L	<3,06	5,65	7,2
Chlorures	mg(Cl)/L	17,7	15,9	33,2
Sulfates	mg(SO4)/L	11,1	9,43	20,5
Fluorures	mg(F)/L	0,591	0,446	0,444
Phosphore total	mg(P)/L	<0,05	<0,05	<0,05
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	mg(O2)/L	<20	<20	<20
Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours (DBO5)	mg(O2)/L	<2,5	2,9	<2,5
Carbone Organique Total (COT)	mg(C)/L	11	8,2	7,8
Organohalogénés adsorbables (AOX)	mg/L	0,063	0,048	0,071
Indice hydrocarbure	mg/L	<0,10	<0,10	<0,10
Indice phénol	mg/L	<0,01	<0,01	<0,01
Cyanures aisément libérables	mg/L	<0,01	<0,01	<0,01
<b>Métaux</b>				
Aluminium total	mg(Al)/L	6,3	3,6	3,1
Arsenic total	mg(As)/L	0,04	0,05	0,02
Cadmium total	mg(Cd)/L	<0,002	<0,002	<0,002
Chrome VI	mg/L	<0,01	<0,01	<0,01
Chrome total	mg(Cr)/L	0,01	<0,005	<0,005
Mercure total	mg(Hg)/L	<0,0005	<0,0005	<0,0005
Nickel total	mg(Ni)/L	<0,01	<0,01	<0,01
Plomb total	mg(Pb)/L	0,01	<0,01	<0,01
Zinc total	mg(Zn)/L	0,02	0,01	0,02
Métaux totaux	mg/L	<6,4	<3,7	<3,2

#### **4.4. SYNTHESE ET COMMENTAIRES DES RESULTATS DES EAUX DE SURFACE**

##### Surveillance des eaux de ruissellement internes aux sites :

- **ES1 – Bassin EP internes Sites 1 et 2** : Tous les paramètres présentent des valeurs inférieures aux seuils de l'arrêté préfectoral complémentaire du 29 mai 2015.
- **ES2 - Bassin EP externes Ouest** : Tous les paramètres présentent des valeurs inférieures aux seuils de l'arrêté préfectoral complémentaire du 29 mai 2015.
- **ES3 - Bassin EP internes Site 3** : Le prélèvement n'a pas été effectué car le bassin était sec.
- **ES4 - Pluvial plateforme** : Tous les paramètres présentent des valeurs inférieures aux seuils de l'arrêté préfectoral complémentaire du 29 mai 2015.

##### Surveillance de la qualité des eaux du Ronflon :

Lors de cette campagne, ES5, ES6 et ES7 ont pu être prélevés. Les analyses montrent une bonne qualité des eaux pour les eaux du Ronflon.

Le volume de rejet est déterminé par le débitmètre électromagnétique équipant la sortie des stations de traitement. Le volume ne peut pas être fourni car, après demande, il ne nous a pas été transmis par l'exploitant.

Le point de prélèvement et la date de prélèvement sont clairement identifiés sur les flacons.

Le transport des échantillons vers le laboratoire a été effectué dans une enceinte maintenue à une température inférieure à 8°C et accompli dans les 24 heures qui suivent la fin du prélèvement, afin de garantir l'intégrité des échantillons.

Le rapport d'analyses des perméats est présenté en annexe 5.

### **5.3. TABLEAUX DES RESULTATS D'ANALYSE DES PERMEATS**

Le tableau ci-dessous présente le suivi de la qualité des eaux des perméats en comparaison aux valeurs seuils de l'arrêté préfectoral complémentaire du 21 décembre 2015 et de l'AM RSDE du 24/08/2017. Les valeurs seuils des deux arrêtés ont été conservées et la notion de flux journalier a été ajoutée.

**SCP** **SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX -**  
**ISDND des Lauriers**

Campagne de prélèvement des 22 et 23 mai 2018					
Paramètre	Unité	Valeurs seuils arrêté du 21/12/2015	Valeurs limites de l'AM du 24/08/2017 en mg/l	Flux journalier g/jour	LX8 - Rejets Perméats
					1219
Température de l'eau	°C	<30	30		23,8
Température de l'air	°C				
Potentiel hydrogène (pH)	Unité pH	5,5≤pH≤8,5	5,5≤pH≤8,5 (9,5 si neutralisation alcaline)		6,65
Conductivité à 25°C	µS/cm				102,6
Matières En Suspension (MES)	mg/L	50	<100 mg/l si flux journalier max <15 kg/j ; <35 mg/l au-delà	583	<4
Couleur	mg Pt/l		<100		
<b>Indices de pollution</b>					
Nitrates	mg(NO3)/L			101	0,695
Nitrites	mg(NO2)/L			61	0,417
Azote Kjeldahl	mg(N)/L	15		947	6,5
Azote total	mg(N)/L	30	Conc moy mensuelle < 30 mg/l si flux journalier > 50 kg/j	991	6,8
Chlorures	mg(Cl)/L			539	3,7
Sulfates	mg(SO4)/L			146	<1
Fluorures	mg(F)/L	7,5	< 15 mg/l si le rejet dépasse 150 g/j	729	<5
Phosphore total	mg(P)/L	10	Conc moy mensuelle < 10 mg/l si flux journalier > 15 kg/j	7	<0,05
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	mg(O2)/L	200	<300 mg/l si flux journalier max <100 kg/j ; <125 mg/l au-delà	2914	<20
Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours (DBO5)	mg(O2)/L	40	<100 mg/l si flux journalier max <30 kg/j ; <30 mg/l au-delà	364	<2,5
Carbone Organique Total (COT)	mg(C)/L	70	<70	146	<1,0
Organohalogénés adsorbables (AOX)	mg/L	0,5	< 1 mg/l si le rejet dépasse 30 g/j < 10 mg/l si le rejet dépasse 100 g/j	3	0,024
Indice hydrocarbure	mg/L	2,5		15	<0,10
Indice phénol	mg/L	0,05	< 0,1 mg/l si le rejet dépasse 1 g/j	1,5	<0,01
Cyanures aisément libérables	mg/L	0,05	< 0,1 mg/l si le rejet dépasse 1 g/j	1,5	<0,01
<b>Métaux</b>					
Aluminium total	mg(Al)/L	0,5		3	<0,02
Arsenic total	mg(As)/L	0,05	0,1 mg/l si le rejet dépasse 0,5 g/j	16	0,11
Cadmium total	mg(Cd)/L	0,1		0,3	<0,002
Chrome VI	mg/L	0,05	0,5 mg/l (dont Cr6+ : 0,1 mg/l) si le rejet dépasse 1 g/j	1,5	<0,01
Chrome total	mg(Cr)/L			0,7	<0,005
Cuivre total	mg/L		0,1 mg/l si le rejet dépasse 5 g/j	0,9	<0,006
Etain	mg/L			1,0	<0,007
Fer	mg/L			1,2	<0,008
Manganèse	mg/L			1,3	<0,009
Mercure total	mg(Hg)/L	0,025		0,1	<0,0005
Nickel total	mg(Ni)/L		0,2 mg/l si le rejet dépasse 5 g/j	1,5	<0,01
Plomb total	mg(Pb)/L	0,25	0,05 mg/l si le rejet dépasse 5 g/j	1,5	<0,01
Zinc total	mg(Zn)/L		0,5 mg/l si le rejet dépasse 5 g/j	1,5	<0,01
Métaux totaux	mg/L	7,5	< 15 mg/l	29	<0,2

#### **5.4. SYNTHESE ET COMMENTAIRES DES RESULTATS D'ANALYSE DES PERMEATS**

Surveillance des perméats en sortie station de traitement :

**Les résultats sont conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral complémentaire du 21 décembre 2015 pour l'ensemble des paramètres analysés. Seul le paramètre Arsenic dépasse le seuil réglementaire, mais cela est lié à la contamination du site par les formations géologiques constitutives de l'encaissant.**

### **6 SUIVI TRIMESTRIEL RSDE (NONYLPHENOLS)**

Les prestations, dans le cadre de la surveillance RSDE, sont réalisées conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire du 29 novembre 2012.

Suite à la surveillance initiale, il avait été décidé de conserver le contrôle de la substance nonylphénols dans le cadre de la surveillance pérenne.

Par courrier du 27 avril 2016, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur informe le SMIDDEV :

- *"qu'au vu des faibles niveaux d'émission de Nonyphénols (et plus particulièrement aux valeurs de flux émis inférieurs aux valeurs seuils de la colonne B de l'annexe 2 de la note du 27 avril 2011), aucune action de réduction ou de suppression de cette substance ne vous est imposée."*
- *"Les valeurs des flux émis étant également inférieures aux valeurs seuils de la colonne A de l'annexe 2 de la note du 27 avril 2011 la surveillance des émissions de Nonyphénols peut être abandonnée."*

**Le suivi RSDE n'est donc plus effectué. La campagne de prélèvement correspondant au rapport trimestriel N°2 (second trimestre 2016) était donc la dernière effectuée.**